

Un pas en avant, deux pas en arrière ?

Jean Froidevaux (PCSI)

Les bénéficiaires de l'aide sociale doivent actuellement s'adresser aux Services sociaux régionaux (SSRJU) pour soumettre leurs demandes d'aide. Ce dossier est ensuite transmis au Service cantonal de l'action sociale pour approbation et enfin aux communes jurassiennes, ces dernières devant effectuer les paiements aux prestataires. Ce parcours du combattant pour les bénéficiaires ne donne pas satisfaction depuis plusieurs années et le problème est connu de tous les intervenants.

La mise en place d'une nouvelle structure, par la révision de la loi sur l'action sociale, délégrant aux SSRJU la gestion complète de cette procédure était annoncée, par les services cantonaux concernés, pour le 1^{er} janvier 2025 dans un premier temps puis reporté à 2026. A ce jour, les communes n'ont toujours pas reçu d'informations. On peut donc supposer que ce dossier ne sera pas mis en place au 1^{er} janvier 2026.

Nous invitons le Gouvernement à répondre aux questions suivantes :

1. **Qu'en est-il de l'avancement de la révision de la loi cantonale sur l'action sociale ?**
2. **Pour quelles raisons cette révision a pris beaucoup de retard ?**
3. **Le projet de délégation de gestion des demandes d'aide sociale aux SSRJU, procédure revendiquée par les principaux acteurs concernés, est-il validé dans cette révision ?**
4. **A quel moment les communes seront informées de la nouvelle organisation ?**
5. **Subsidiairement, le Gouvernement peut-il nous informer sur la nécessité de procéder à des contrôles présentsiels dans les administrations communales ?**
6. **Une numérisation de ces contrôles ne peut-il pas être mis en place ?**

Nous remercions d'avance le Gouvernement de ses réponses.

Jean Froidevaux (PCSI)

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)

- Paul Monnerat (PVL)
- Carole Pelletier (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 16 juin 2025